

En novembre, pêchez la carpe !



La carpe est une cousine du gardon et de l'ablette (famille des cyprinidés). Elle est de loin la plus grande de la famille puisqu'elle peut atteindre un gabarit d'un mètre pour plus de 30 kilos. Trapue, elle affectionne les eaux calmes des étangs, lacs et rivières canalisées. Elle mange principalement des larves ainsi que des graines tombées dans l'eau (glands, châtaignes...). Sa petite bouche est munie de lèvres qui se déploient lui permettant d'aspirer les proies qu'elle trouve sur le fond. Son odorat très développé ainsi que de petits barbillons sensitifs qui ornent sa bouche l'aident dans sa quête de nourriture dans des eaux parfois sombres.

Au mois de novembre elle mange beaucoup pour accumuler des réserves qui lui permettront d'affronter le froid de l'hiver, c'est le moment idéal pour tenter de la pêcher !

Sa pêche :

Il s'agit d'une pêche « au coup », c'est-à-dire que l'on va utiliser la technique de l'amorçage répété au même endroit dans le but d'habituer les carpes à venir quotidiennement se nourrir sur le poste et ainsi apaiser leur méfiance naturelle. Cet amorçage devra être composé de maïs cru trempé et de « bouillettes », petites boules fabriquées à partir de farines agglomérées par un liant et parfumées... fraises, banane, poisson, épices...

Matériel :

Les spécialistes de la pêche de la carpe (les carpistes) sont équipés d'un matériel spécifique qui peut être très onéreux : batteries de cannes spécialisées, rod pods, détecteurs de touches, centrales de pêches, biwis et bed chair pour les pêches nocturnes... mais cette panoplie est loin d'être indispensable. Le plus important étant le montage et le placement de l'appât utilisé.

Matériel nécessaire :

- Cannes à lancer d'une puissance de 30/80 grammes pour une longueur de 3 mètres (les cannes utilisées pour pêcher le brochet au vif conviennent parfaitement),
- Moulinets garnis de tresse ou de nylon de 30 à 35 %
- Pour réaliser le montage qui sera présenté sur le fond, il vous faudra des plombs poire de 60 à 80 grammes, des émerillons barils de qualité, un bas de ligne en tresse souple sur la quelle on raccordera un hameçon fort de fer de taille 4 ou 2,
- Des supports de cannes et une grande épuisette.

Une fois vos montages judicieusement placés sur votre amorçage, installez vos cannes, fil tendu sur les supports de cannes, n'oubliez pas de desserrer le frein du moulinet et attention aux départs et à la défense « bull-dozer » de ce poisson de sport !

Conseils pratiques :

- En seconde catégorie, on peut utiliser jusqu'à 4 cannes, ce qui permet d'utiliser différents appâts que l'on pourra placer sur le poste et de part et d'autre.
- Privilégiez un montage des appâts « au cheveux ». L'appât, n'est pas directement fixé sur l'hameçon mais sur un fil qui dépasse de quelques centimètres sous l'hameçon. Adressez vous à votre détaillant d'article de pêche qui se fera un plaisir de vous montrer la mise en œuvre de ce montage.
- Pour l'amorçage, privilégiez le maïs cru trempé dans l'eau durant 48 heures (pas plus). Seule la carpe est capable d'ingérer des graines dures, vous écarterez ainsi les autres cyprins.
- Vous pouvez fabriquer vous-mêmes vos « bouillettes », de nombreuses recettes sont disponibles sur internet. Vous pourrez ainsi choisir le parfum idéal.

Réglementation :

- La pêche de la carpe est ouverte du 1^{er} janvier au 31 décembre en deuxième catégorie. Les meilleures périodes sont le début du printemps et les mois d'octobre et novembre.
- Certains parcours sont pêchables de nuit. Vous trouverez la liste dans la revue annuelle de la Fédération ainsi que sur le site internet en rubrique « réglementation »

Quelques parcours :

- L'étang de Réguiny
- L'étang du Val vert à Cléguérec
- Le lac au Duc de Ploermel
- ...

Rendez vous sur le site de la Fédération dans les pages des AAPPMA en rubrique « [où pêcher](#) » pour découvrir de nombreux parcours